

A black and white dog, possibly a Border Collie, is shown in profile, sniffing the ground in a grassy field. The dog is on a leash, and the background is a blurred expanse of green and brown grass.

# Congrès des juges de performances 2012

Explications concernant le travail de  
piste RCI  
par Roland Mägerli

## *Travail de piste RCI 1-3*

**En principe, l'évaluation se fait comme jusqu'à présent.**

Mais il y a eu diverses modifications. Elles seront énoncées ci-après. Des évaluations déjà connues concernant le RC seront également traitées.

## **RCI 1 – 3**

Maintenant, le travail de piste est évalué à 79 points, et les objets à 21 points.

Si au départ le chien n'entre pas en piste après la 3<sup>ème</sup> mise en piste, la piste est interrompue.

Les objets doivent être désignés en position droite. Légèrement de travers n'est pas une faute. Toute autre position est fautive. Les objets dépassés et désignés depuis l'autre côté, les objets rapportés ou désignés avec l'aide du CCh, ces objets ne sont pas évalués.


Aucun point n'est attribué pour les objets non découverts. Si aucun des objets déposés par le traceur de piste n'est retrouvé, la discipline „A“ est notée au max. comme „satisfaisant“. Ici il faut particulièrement tenir compte du fait que le CCh ne peut montrer l'exercice „remettre en piste après d'un objet“ auprès d'aucun objet.

La mise en piste du chien au départ, ainsi qu'après des objets, doit toujours se faire près du chien. Si, après avoir montré l'objet, le CCh retourne en bout de longe, il y a déduction obligatoire de 2 points.

Ramasser, ou mal désigner les objets entraîne une déduction jusqu'à 4 points. Également une fausse désignation, si la remise en piste se fait auprès du chien. Si le CCh remarque la fausse désignation, ne se rend pas auprès du chien, et donne uniquement l'ordre pour continuer de chercher, une déduction en conséquence se fait pour le tenue de piste.

Les félicitation occasionnelles du chien sur la piste ne sont plus permises qu'en classe 1. Après des objets, il est permis de féliciter dans toutes les classes avant ou après de les montrer.

Le fait que le chien cherche à se conforter, sans pour cela quitter la piste, n'est pas une faute, et n'est pas dévalué.

A black and white dog is shown in profile, sniffing the ground in a grassy field. The dog is on a leash, and the background is a blurred natural setting.

Lorsqu'il quitte la piste, le chien ne doit pas être retenu. Il s'en suit une consigne du juge pour suivre le chien. Si la consigne n'est pas suivie -> interruption. Si le chien quitte la piste de plus d'une longueur de longe (10 mètres), la piste est également interrompue.

Si, pendant le travail de piste, le chien est distrait par du gibier, et suit son instinct de chasse, le CCh a la possibilité de le faire obéir en donnant un SA pour « terre ». Sur CJ, le travail de piste doit reprendre. Si cela n'est pas possible, le concours est terminé (évaluation: disqualification pour désobéissance).

## Interruption / disqualifications

Comportement	Conséquence
Le chien est mis en piste 3x dans la zone de départ, sans succès.	<b>Interruption</b>
Toutes les classes: le chien quitte la piste de plus d'une longueur de longe, ou le CCh ne respecte pas la consigne du JP de suivre.  Le chien n'atteint pas la fin de la piste dans la limite du temps imparti.	<b>Interruption</b> , le travail effectué jusque là est évalué.  <b>Discussion et évaluation jusqu'à l'interruption</b>
Le chien ramasse l'objet et ne le lâche plus.  Le chien suit du gibier et n'est plus apte à travailler.	<b>Disqualification</b>  Pour désobéissance

## **RCI ChP 1 + 2**

**La classe de concours ChP 1 est facultative. Il n'est inscrit nul part dans le RC qu'il faut impérativement passer par la classe ChP 1 pour accéder à la classe ChP 2.**


**Les conditions d'admission, respectivement l'âge des chiens, est de 18 mois pour ChP 1 et ChP 2, et de 20 mois pour ChP RCI.**

# ChP 1

**Piste étrangère d'env. 1200 pas, 7 droites, 6 angles, 4 objets, vieille d'env. 180 minutes, piste incitatrice sur deux droites, temps de travail 30 min.**

**Il n'y a que des angles droits (pas de courbes ni d'angles aigus comme en ChP97 1).**


<b>Tenue de piste</b>	<b>79 points</b>
<b>Objets</b>	<b>21 points (3x5 et 1x6)</b>
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

A dog is shown in the background, sniffing the ground on a grassy field. The dog is dark-colored and is positioned in the center-right of the frame. The ground is covered with green grass and some dry leaves. The background is slightly blurred, focusing attention on the text in the foreground.

Les objets doivent être déposés sur la piste à intervalles irréguliers, pas à moins de 20 pas d'un angle. Le premier objet ne doit pas se trouver à moins de deux cent cinquante pas du départ de piste. Le quatrième et dernier objet est déposé à la fin de la piste. Il n'est pas permis de déposer les objets sur, ou à proximité d'un angle.

Le SA „cherche“ est permis au départ de piste et après chaque objet. Des félicitations occasionnelles, ou un SA occasionnel pour „cherche“, sont permis, sauf auprès des angles et des objets.

Une demi heure avant le début du travail, une autre personne trace la piste incitatrice, qui doit croiser deux droites de la piste à un angle d'au moins 60°. La piste incitatrice ne doit pas se trouver à moins de 40 pas d'un angle, ne doit pas croiser la première ou la dernière droite, ni deux fois la même droite. (Le RC en vigueur dès maintenant est incorrect à ce propos. Les clarifications ont permis d'établir que les incitations sont placées comme en ChP 2.)

A dog is shown in a field, sniffing the ground. The dog is dark-colored with some white markings on its chest and legs. It is looking down at the ground, which appears to be a mix of grass and dirt. The background is a blurred field of grass and trees.

Au départ, le chien doit pouvoir s'imprégner intensément des odeurs. Il doit être formé de façon à ce qu'il prenne la piste calmement et, si possible, sans l'influence du CCh (le SA pour „cherche“ est admis). Le CCh ne doit en aucun cas utiliser sa main pour inciter le chien à foncer en avant.

Si le CCh a l'impression que le chien n'a pas pris la piste correctement, il peut remettre le chien en piste une fois, pour autant que ce dernier ne se trouve pas à plus de 15 pas du départ de piste. Cela entraîne une dévaluation obligatoire de 4 points.

Si le chien rencontre un objet sur la piste qui n'a pas été déposé par le traceur de piste, il n'a pas le droit de le ramasser, ni de le désigner.

Si le chien désigne mal (par ex. pas d'objet, objet non déposé par le TP), il s'en suit systématiquement une déduction de 2 points.

Le chien peut indiquer et contrôler la piste incitatrice. S'il ne quitte pas la piste pour cela, il ne s'agit pas d'une faute. Si le chien passe de la piste à la piste incitatrice, et qu'il la suit sur environ une longueur de longe, le travail de piste doit être interrompu.

Le fait que le chien cherche à se conforter, sans pour cela quitter la piste, n'est pas une faute, et n'est pas dévalué.

Lorsqu'il quitte la piste, le chien ne doit pas être retenu. Il s'en suit une consigne du juge pour suivre le chien. Si la consigne n'est pas suivie -> interruption. Si le chien quitte la piste de plus d'une longueur de longe (10 mètres), la piste est également interrompue.

Si, pendant le travail de piste, le chien est distrait par du gibier, et suit son instinct de chasse, le CCh a la possibilité de le faire obéir en donnant un SA pour « terre ». Sur CJ, le travail de piste doit reprendre. Si cela n'est pas possible, le concours est terminé (évaluation: disqualification pour désobéissance).

En ChP 1 il n'y a qu'un avertissement, au contraire de ChP 97 / 1, où il peut y avoir trois avertissements.

Si la fin de la piste n'est pas atteinte dans les 30 minutes qui suivent la mise en piste, le travail de piste est interrompu par le JP.

## ChP 2

**Piste étrangère d'env. 1800 pas, 8 droites, 7 angles, 7 objets, vieille d'env. 180 minutes, piste incitatrice sur deux droites, temps de travail 45 min.**

**(En principe, le piste de ChP 2 correspond à une piste de ChP 97 / 3.) elle se compose d'un arc de cercle, de deux angles aigus, et de 5 angles normaux.**

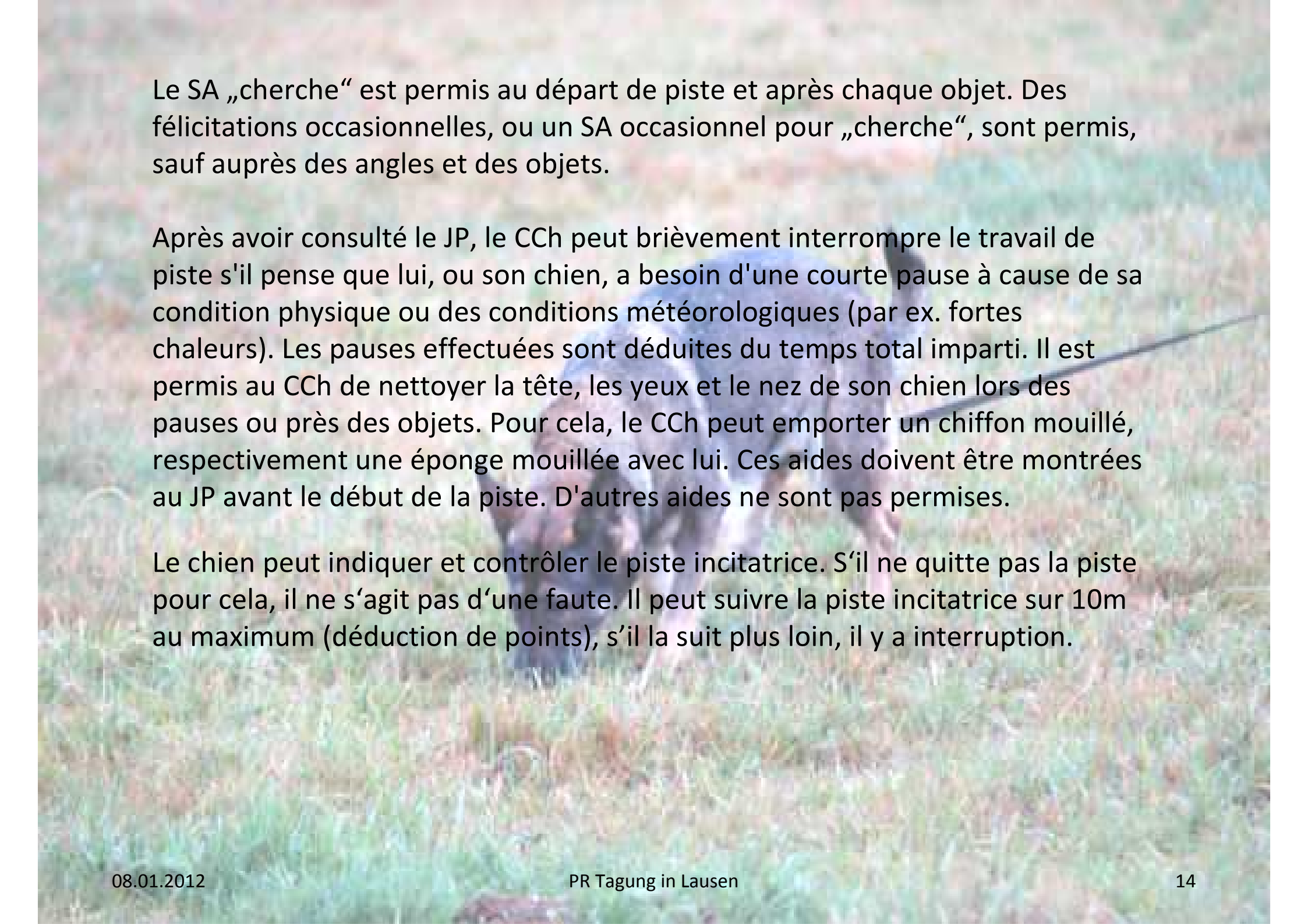
<b>Tenue de piste</b>	<b>79 points</b>
<b>Objets</b>	<b>21 points (7x3)</b>
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Le premier objet est déposé sur la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> droite après au moins 100 pas, l'emplacement des autres objets est libre, il peut même y en avoir deux sur la même droite, et le septième objet est déposé à la fin de la piste.

Un angle doit être tracé en demi-cercle d'un rayon minimal de trois longueurs de longe (30 mètres). Le demi-cercle commence et se termine par un angle droit. Au moins deux angles doivent être des angles aigus. Les angles aigus doivent se situer entre 30° et 60°.

Les différents objets (matériaux: par ex. cuir, textiles, bois) peuvent être placés irrégulièrement sur toutes les droites, mais pas à moins de 20 pas d'un angle. Le dernier objet doit se trouver à la fin de la piste.

Une demi heure avant le début du travail, une autre personne trace la piste incitatrice, qui doit croiser deux droites de la piste à un angle d'au moins 60°. La piste incitatrice ne doit pas se trouver à moins de 40 pas d'un angle, ne doit pas croiser la première ou la dernière droite, ni deux fois la même droite.



Le SA „cherche“ est permis au départ de piste et après chaque objet. Des félicitations occasionnelles, ou un SA occasionnel pour „cherche“, sont permis, sauf auprès des angles et des objets.

Après avoir consulté le JP, le CCh peut brièvement interrompre le travail de piste s'il pense que lui, ou son chien, a besoin d'une courte pause à cause de sa condition physique ou des conditions météorologiques (par ex. fortes chaleurs). Les pauses effectuées sont déduites du temps total imparti. Il est permis au CCh de nettoyer la tête, les yeux et le nez de son chien lors des pauses ou près des objets. Pour cela, le CCh peut emporter un chiffon mouillé, respectivement une éponge mouillée avec lui. Ces aides doivent être montrées au JP avant le début de la piste. D'autres aides ne sont pas permises.

Le chien peut indiquer et contrôler le piste incitatrice. S'il ne quitte pas la piste pour cela, il ne s'agit pas d'une faute. Il peut suivre la piste incitatrice sur 10m au maximum (déduction de points), s'il la suit plus loin, il y a interruption.

Si le chien désigne mal (par ex. pas d'objet, objet non déposé par le TP), il s'en suit systématiquement une déduction de 2 points.

Les fausses désignations sont comprises dans l'évaluation de la droite concernée. Les objets dépassés ne doivent pas être montrés au CCh.

Si le chien quitte la piste de plus d'une longueur de longe, la piste est interrompue. Si le chien quitte la piste et qu'il en est empêché par le CCh, le JP donne la CJ de suivre le chien. Si la CJ n'est pas respectée, le travail de piste est interrompu par le JP.

Si la fin de la piste n'est pas atteinte 45 minutes après la mise en piste, le JP interrompt la piste. Sauf si le chien cherche sur la dernière droite, alors il n'est pas possible d'interrompre pour dépassement du temps. Le travail effectué jusqu'à l'interruption est évalué.

Si le chien ne cherche pas (reste longtemps au même endroit sans chercher), la piste peut être interrompue, même si le chien se trouve encore dessus.

# Questions?

A photograph of a dog, possibly a German Shepherd, sniffing the ground in a grassy field. The dog is on a leash, and the word "Questions?" is overlaid in large black text on the left side of the image.